



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 29 juin 2021

TAUX DE PARTICIPATION DÉFINITIFS AU SECOND TOUR **Élections des 20 et 27 juin 2021**

Le taux de participation définitif au second tour des élections régionales 2021 (France entière) est de **34,69 %**.

En 2015, le taux de participation définitif pour le second tour des élections régionales était de 58,41 %.
En 2010, ce taux était de 51,21 %.

Le taux de participation définitif au second tour des élections départementales 2021 (France entière) est de **34,36 %**.

En 2015, le taux de participation définitif pour le second tour des élections départementales était de 49,98 %.